



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail le dimanche

Question écrite n° 108957

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la promesse que le Gouvernement avait faite quand à la publication d'un rapport sur le travail le dimanche. En effet, le Gouvernement s'était engagé à rendre un rapport sur le travail dominical en France au plus tard mi-2010. Il souhaite donc savoir si ce rapport, qui concerne tout de même des millions de nos concitoyens, dont 6,5 millions de salariés, est toujours d'actualité et dans quel délai il compte le publier.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108957

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 5006

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)